



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pauvreté

Question écrite n° 122772

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la publication du BIP 40, baromètre 2007 des inégalités et de la pauvreté. Cet indicateur alternatif prend en compte 60 critères de mesure de la précarité relatifs à l'emploi, les salaires, la justice, la santé, le logement ou l'éducation. Il fait état d'une multiplication des indices d'accroissement de la précarité depuis 2002, notamment en terme d'emplois précaires, de maladies professionnelles, de hausse des loyers et de surendettement des ménages. Il lui demande de lui indiquer quels enseignements le Gouvernement tire de la publication de ces données.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122772

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4223